



Conseil de quartier de Servel - Beg Leguer

Réunion publique du 20/11/2015

Tenue à l'ancienne école de Beg Leguer

Ouverture de la réunion :

- Gérard MARCHAND indique qu'il a été élu président par les autres membres du Bureau lors de la réunion de Bureau du 8 septembre ; Il présente l'élu référent, Mr Christian MEHEUST, et les autres membres du Bureau de ce Conseil de Quartier, Messieurs Jean Yves LE PENNEC, Patrick HIPPOLYTE, Nicolas de MONTBEL, Yves Clarisse AKOUEGNON.
- La candidature de Mr Yves Clarisse AKOUEGNON ayant été reçue après la tenue de la réunion publique du 12 juin, l'assemblée présente est invitée à valider le mandat de cette personne en tant que membre du Bureau ; Aucune objection n'est formulée, et ce mandat est entériné à l'unanimité des présents.
- Il est ensuite procédé à la revue des points mentionnés à l'ordre du jour

1. Points prioritaires

A travers les diverses interventions, il ressort que deux points sont prioritaires car concernant particulièrement la sécurité des enfants ; **L'assemblée demande au Bureau de ce Conseil de Quartier de remonter ces sujets à Mr le Maire et au Directeur des Services Techniques, et d'obtenir une réunion de concertation où les mesures envisageables seront discutées en vue d'une amélioration de la situation aussi rapide que possible. L'objectif est une prise en compte dès le budget primitif 2016 qui sera établi en début d'année ;**

A. Entrée de Beg Leguer - Route de Minihy

- A partir du rétrécissement de chaussée installé à l'entrée à l'entrée du quartier, la vitesse est limitée à 50km/h. Or des relevés effectués tant par les Services Techniques que par les riverains montrent que beaucoup de véhicules dépassent cette limite, certains atteignant 90km/h. Il est donc constaté que le rétrécissement de chaussée est inopérant.
- Des courriers ont été adressés à Mr le Maire, réunissant 65 signatures, et demandant la réalisation de dispositifs plus efficaces pour sensibiliser plus fortement les usagers sur la dangerosité de cette voie empruntée par des enfants et adultes : piétons, cyclistes, cavaliers, et si possible pour contraindre à une vitesse réduite. Ces courriers sont restés sans réponse formelle à ce jour. Néanmoins, C.MEHEUST indique que le dossier est bien arrivé aux Services Techniques qui travaillent sur le sujet. La réalisation d'un équipement efficace pourrait être envisagée lors de l'entretien programmé de la chaussée avec une

priorisation du traitement d'un tronçon de cette voie. [La prise en compte de ces travaux sera examinée lors de la construction du budget primitif 2016 en début d'année.](#)

B. Bourg de Servel – Rue du Calvaire

- Avec la mise en place des TAP et les déplacements des enfants entre l'école et les préfabriqués, ou demain la nouvelle Maison de Quartier, la dangerosité de la circulation piétonne dans cette partie centrale de la rue du Calvaire s'est accrue ; la situation ne pourra aller qu'en empirant avec le supplément de circulation qui sera généré par le lotissement Kervouric 2, sans parler des difficultés inhérentes au chantier de la Maison de Quartier.
- Le dispositif mis en place (bosses décalées au milieu des voies et petits plots) ne remplit pas complètement son rôle, et les trottoirs sont inadaptés au cheminement de groupes d'enfant ou de parent avec une poussette : largeur insuffisante, poteau électrique faisant obstacle.
- L'amélioration de la situation doit prendre en compte les autres événements propres à cette rue : problème d'évacuation des eaux pluviales nécessitant à priori une réfection de conduite depuis le rond-point de l'église, reconfiguration du carrefour rue du Calvaire / rue Hent Bras ar Bourk à l'occasion des travaux de la Maison de Quartier, réfection de chaussée après réalisation des adductions pour cette Maison de Quartier, le déplacement d'au moins un poteau ERDF ou l'effacement des réseaux le long de la rue ;

2. Lotissement de Kervouric 2

Christian MEHEUST a présenté le plan de masse du lotissement, permettant de comprendre

- les axes de circulation : Chemin de Kervouric en sens unique descendant sauf riverains, sortie du lotissement par la rue Hent Bras ar Bourk
- le positionnement des 4 aires de stationnement,
- la topographie des parcelles y compris celles réservées aux logements sociaux ; (rappel : la Mairie a obligation de prévoir 20% de logements sociaux) A ce sujet, il confirme que les doléances des habitants de Kervouric 1 ont été prises en compte pour le nouveau design les logements sociaux (pas d'effet de barre, constructions de plain-pied avec toits plats pour ne pas cacher la vue
- l'implantation des aires de jeux (2) regroupées de part et d'autre de la nouvelle Maison de Quartier ;

Un habitant exprime des craintes quant à l'entretien après avoir découvert l'état déplorable des aires de jeux de Kerlignonan ;

Le dossier de ce lotissement étant déposé en décembre, une ouverture à la vente est envisageable pour juin 2016 ; Il est précisé qu'il n'y a pas de critères d'attribution des lots ;

Des habitants soulèvent la question de l'accroissement de trafic qui résultera de cette soixantaine de logements (+ d'une centaine de véhicules supplémentaires) : que se passera t-il autour de l'église ? Comment le problème a-t-il été anticipé ?

3. Maison de Quartier

Les habitants ont pu constater avec plaisir le démarrage du chantier, même si quelques désagréments sont à craindre pour le stationnement pendant les travaux.

La livraison est envisagée pour octobre 2016. Il est donc peu probable que les activités puissent y être transférées dès la rentrée de septembre 2016.

Christian MEHEUST confirme que les containers à bouteilles et autres déchets seront enterrés ; les parkings viendront à la place des préfabriqués actuels, hormis une bande de terrain qui servira à la noue de collecte / absorption des eaux pluviales ;

Le planning d'utilisation des salles sera géré par la Direction des Services Culturels / Mr PEZRON, comme le sont actuellement les salles de l'ancienne école ; La concertation avec les associations se poursuivra ; l'association Samaya Tara (créneau le dimanche matin - samaya@gmx.fr) signale qu'elle n'a pas été conviée aux premières réunions ;

le représentant de Trégor Bicyclette souhaite que l'ouverture de cette Maison de Quartier soit l'opportunité pour développer les déplacements à vélo ; Pour cela un abri à vélos est demandé à proximité, non seulement pour les usagers de la MQ mais aussi pour les personnes souhaitant utiliser les transports en commun à partir de Servel pour se rendre en ville ou dans un autre quartier. L'absence de transport à partir de Beg Leguer est soulignée ; Des photos pourront être fournies pour donner des exemples de réalisation ;

Christian MEHEUST signale qu'à ce jour un emplacement est bien prévu, mais aucune construction n'est au budget ;

4. Travaux réalisés :

Carrefour rue du Penker / route de Trebeurden : les riverains et les usagers manifestent leur satisfaction : fluidité du trafic, vitesse effectivement réduite, sécurité des piétons ;

Sortie de la rue de Kervégan vers la Rue du Calvaire : les marquages au sol ont été réalisés ; des riverains ont manifesté leur satisfaction ; Observation à poursuivre, au moins jusqu'à l'ouverture du chemin piéton vers Kervouric 1 ;

5. Autres sujets

a) Rond point de l'église – gestion de la priorité entre chez Jean Loup et le mur du cimetière :

Un habitant signale l'ambiguïté qui peut exister à cet endroit ; un accrochage impliquant un véhicule de touristes étrangers a eu lieu. Après discussion, il est demandé de refaire les marquages au sol ;

b) Commission « Circulation » :

Le sujet avait été évoqué il y a un an ; Vu le nombre de questions relatives à ce thème, Gérard MARCHAND demande à l'assemblée si elle soutient la mise en place de cette commission ; Suite à un vote à main levée, il n'y a pas de majorité ;

Le traitement de ces questions continuera à se faire par interpellation directe des habitants auprès des membres du Bureau et/ou par mail sur l'adresse du Conseil de Quartier : cq.begleguer.servel@gmail.com

c) Fichier de suivi des questions soulevées en CQ :

Une gestion informatique de ce suivi existe pour la Municipalité, mais le mode d'extraction pour communication publique n'est pas défini (pb séparation des données confidentielles des données publiques) ;

En attendant Gérard MARCHAND a établi un suivi dans un fichier xls ; Par défaut ce fichier local sera mis à jour, et si possible mis en ligne avec le CR de réunion ;

d) Commission « aires de jeux » :

Yves Clarisse AKOUEGNON souhaite reprendre cette initiative qui avait été annoncée il y a plus d'un an, mais qui n'avait pas trouvé de participants ;

Il est rappelé que l'objectif est d'identifier un emplacement et des aménagements libre d'accès, permettant aux ados (10-15 ans) de s'amuser au calme et sans risquer de produire des dégradations comme cela peut arriver dans la cour de l'école ;

Les personnes intéressées, parents et ados, sont invitées à contacter directement avec Y-C AKOUEGNON, ou par me mail du CQ : cq.begleguer.servel@gmail.com;

La démarche intègrera la demande réitérée pour un autre aménagement simplifié à Beg Leguer, compte tenu de l'isolement de ce quartier ;

e) Plage de Goas Lagorn - éboulement :

Une étude a été réalisée pour un enrochement sur 30m correspondant à la partie éboulée, plus drainage des eaux de ruissellement ; une estimation de 180 000€ est donnée.

Vu l'importance du montant, vu l'incertitude du résultat (risque de nouveaux éboulements un peu plus loin entre les deux parkings), et vu la nécessaire implication du Conservatoire du Littoral, la Municipalité souhaite réfléchir et voir si d'autres stratégies seraient applicables ;

f) Réseau de fibres optiques :

Il n'y a pas de date affichée pour le câblage de Servel et Beg Leguer ; Ce faisant, par voie de presse, la direction d'Orange annonce que le déploiement sur LANNION s'étalera jusqu'en 2019. Alors !!!!

Par ailleurs, des habitants rappellent que nos quartiers ne sont toujours des zones totalement dégroupées ; de ce fait, ils ne peuvent bénéficier des propositions commerciales des différents opérateurs ; Une action est souhaitée vis-à-vis d'Orange si il y a un frein de ce coté là ; Reste à savoir si les autres opérateurs sont prêts à investir pour desservir nos 2 quartiers.

g) Boîtes à Livres :

Le projet est décalé suite à un problème de fabrication ; L'installation pourrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Pour mémoire, l'implantation provisoire (en attente de la fin du chantier de la MQ) pourra être à l'angle de la rue du Calvaire et de la rue Hent Bras ar Bourk, à coté du coffret Telecom ;

h) Plantes invasives :

La renouée du Japon est en train de réapparaître le long du chemin de Kervouric, malgré l'arrachage réalisé ; Une action est à prévoir en préalable aux terrassements du lotissement pour éviter une nouvelle dissémination ;

Vu le coût de ces opérations, Christian MEHEUST explique que des financements sont recherchés à travers les plans Natura 2000 et les actions du Bassin Versant du Leguer et qu'un plan d'actions pour contenir la progression de ces plantes est en cours d'élaboration.

Des plants sont repérés aussi route de Trébeurden et chemin de Porchou Coz ;

Des habitants expriment leur étonnement sur le fait que les jardinerie continuent de vendre ces plantes invasives (herbes de la pampa, ...) Selon Christian MEHEUST une campagne d'affichage pour sensibilisation serait en préparation ;

i) Accès au Boulodrome de Serval :

Cet équipement est nettement sous-utilisé : Serval Loisirs le vendredi ;

D'autres joueurs de boules ont manifesté leur souhait d'accéder au boulodrome et Thierry du bar le Vieux Serval se propose pour gérer le prêt de la clé à ces personnes et assurer un minimum de surveillance de l'état des lieux.

Christian MEHEUST va réaliser le lien avec les Services Techniques.

j) Panorama sur le Yaudet :

Les obstacles à la vue viennent de la végétation dans une parcelle privée (n°948 - Feuille D03) - Christian MEHEUST fera en sorte qu'un courrier de la Mairie soit adressé au propriétaire pour lui rappeler l'intérêt touristique du lieu et lui demander de nettoyer sa parcelle.

k) Aménagement des chemins de la pointe de Beg Leguer :

Christian MEHEUST confirme qu'il existe bien un projet global au niveau du Conservatoire du Littoral ; ce projet est en cours. Le déplacement du sentier de Grande Randonnée nécessite l'acquisition de terrains privés par le Conservatoire. Des procédures sont en cours mais la réticence des propriétaires risque d'en allonger les délais .

l) Rue du Château d'eau - débouché sur la route de Pleumeur :

Depuis la mise à sens unique de cette rue (vers la route de Pleumeur) plusieurs habitants se sont retrouvés face à un véhicule (riverains ?) qui remontait en sens interdit depuis la route de Pleumeur ;

Les aménagements de ce carrefour ne sont pas terminés ; il convient d'attendre la fin de la réalisation ;

m) Salubrité autour du saloon de Beg Leguer

La mairie ne peut intervenir sur un terrain privé que s'il y a des problèmes de sécurité. Les services techniques sont passés et n'ont pas relevé de problème de sécurité. Information d'une habitante : un lotissement est bien prévu et le saloon sera détruit à ce moment-là. Conclusion de Christian Meheust : à chacun sa Potinière ;

n) Beg Leguer - circulation piétonne face à l'ancienne épicerie PORCHOU :

une demande est émise pour rétablir la continuité de la protection par des plots plastiques le long de la propriété faisant face à l'épicerie ; Le besoin de stationnement à cet endroit n'existe plus.

o) Beg Leguer - chemin piéton derrière l'auberge de jeunesse :

Dans cette portion à forte déclivité, il y a un ravinement important, et le chemin est difficilement praticable. Il est demandé une réfection des marches, et du passage poussettes ; mais cela doit s'accompagner d'une évacuation des eaux de ruissellement ;

p) Chemin de Ker Faout - Tour de l'aéroport :

Avec le profil actuel de la route, les camions sont obligés de couper les 2 voies à hauteur du manoir ; Voir la possibilité de rectifier les virages ou d'y élargir la chaussée.